République Française
Département du Maine-et-Loire
Commune de VERNANTES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 08 novembre 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 16
- Présents : 16
- Votants : 16

Date de la convocation : 02/11/2023
Date d'affichage : 02/11/2023

Présents :
Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Floriane DUPUY, Béatrice CANONNE, Sandra RIQUIN, Elodie MARCHAND,
Messieurs Thierry PAPOT, Manuel DA SILVA, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Robert PLU, Florent POIRIER, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Thierry GROSBOIS.

ORDRE DU JOUR

Madame Jacqueline TARDIVEL est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 04 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

ENTREPRISE	**WÜRTH**
DESIGNATION	Equipement pour les services techniques (Chaussures Pantalon Gants de Protection)
PRIX HT	
PRIX TTC	836.45 €

2 -

ENTREPRISE	**SOLUTIV EMPLOI ACI**
DESIGNATION	Arrachage de plantes aquatiques au Lavoir / Moulin
PRIX HT	
PRIX TTC	1035.00 €

3 -

ENTREPRISE	**LOIRE IMPRESSION**
DESIGNATION	Bulletin Municipal 2024
PRIX HT	2 410.00 €
PRIX TTC	

4 -

ENTREPRISE	**LOIRE IMPRESSION**
DESIGNATION	Brochure Vernant&Vous d'octobre 2023
PRIX HT	789.00 €
PRIX TTC	

5 -

ENTREPRISE	**JMC**
DESIGNATION	5 Voiles Publicitaires « Vernantes »
PRIX HT	1 160.00 €
PRIX TTC	1 392.00 €

6 -

ENTREPRISE	**HAPYTETE**
DESIGNATION	Conception et réalisation du Vernant&Vous 2023
PRIX HT	
PRIX TTC	1 100.00 €

7 -

ENTREPRISE	**ERS FAYAT**
DESIGNATION	Travaux d'installation des illuminations de Noël
PRIX HT	1 196.00 €
PRIX TTC	1 435.20 €

8 -

ENTREPRISE	**NICOTP**
DESIGNATION	Divers travaux de terrassement et raccordement d'eau pluviale (Mairie-Église)
PRIX HT	2 709.00 €
PRIX TTC	3 250.00 €

9 -

ENTREPRISE	**NADIA SIGNALISATION**
DESIGNATION	Bandes réfléchissantes piste cyclable Route de Vernoil
PRIX HT	419.50 €
PRIX TTC	503.40 €

Questions relatives aux décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

Concernant le point 1, Monsieur Poirier trouve qu'il serait intéressant de floquer des vêtements avec le logo de la commune pour le service technique.
Monsieur Le Maire précise que l'idée est déjà en réflexion avec différentes sortes de vêtements.
Concernant le point 3, Monsieur Pacory s'interroge sur le fait de connaître le tarif du prochain bulletin municipal, étant donné qu'il n'est pas en conception.
Monsieur Le Maire explique que ce n'est qu'un devis, qui sert surtout à réserver le papier pour cette période et que le tarif sera adapté suivant le nombre de pages demandé.
Concernant le point 7, Monsieur Da Silva précise que l'installation des illuminations de Noël aura lieu le 8 décembre et la désinstallation le 8 janvier 2024.
Concernant le point 9, le devis correspond à des bandes réfléchissantes qui ont été installées sur tous les poteaux de la piste cyclable sur la Route de Vernoil.

DEL N°08-11/2023-01 - Intervention de Monsieur LECUIT du SIEML pour la présentation du rapport d'audit énergétique de l'école Eugène Livet

Monsieur Le Maire présente Monsieur Mathias LECUIT, conseiller en énergie au SIEML, qui est venu pour nous présenter le rapport de l'audit énergétique de l'école Eugène Livet.

Un audit énergétique a été effectué en juin dernier à l'école publique, concernant plusieurs points : l'isolation, le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage et la ventilation.

5 scénarios sont proposés avec les travaux envisagés, le coût, le bilan énergétique et l'étiquette énergie.

Le Conseil Municipal devra se positionner au prochain conseil, afin de l'incorporer dans le prochain budget.

DEL N°08-11/2023-02 - Cimetière : concessions, cases de columbarium, cavurnes et jardins du souvenir - voir durée et prix des plaques

Madame Tardivel informe le Conseil Municipal que le règlement du cimetière est en cours. Le Conseil doit prendre une décision concernant la durée ainsi que les tarifs pour le jardin du souvenir, à ce jour aucune durée n'est définie pour le jardin du souvenir.

Après exposition de Madame Tardivel, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants pour le jardin du souvenir :

Jardin du souvenir :	
- 15 ans	30€
- 30 ans	50€
- Plaque	48€

DEL N°08-11/2023-03 - Suppression d'un poste d'agent technique au restaurant scolaire

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un adjoint technique du restaurant scolaire au temps hebdomadaire de 9,4/35ème a postulé au poste d'adjoint administratif au sein de la Mairie à temps complet.

De ce fait, cet agent a été mis en détachement au service administratif pendant 6 mois jusqu'au 15 novembre 2023 et sera après cette période intégrée au grade d'adjoint administratif à compter du 16 novembre 2023.

Cette configuration professionnelle engendre la suppression de ce poste, puisqu'une partie de son poste a été repris en interne par un agent technique au sein du restaurant scolaire et l'autre partie n'a pas été remplacée

La suppression de ce poste doit être soumis à l'avis du Comité Social Territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la suppression de ce poste d'adjoint technique territorial de 9,4/35ème sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial, avec effet au 16 novembre 2023.

DEL N°08-11/2023-04 - Convention Régie Eaux Saumur Val de Loire / 100€

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la signature de la convention quadripartite, la paroisse a demandé une indemnité de 100€ concernant l'installation de l'antenne destinée à la télérelève des compteurs d'eau sur l'église.

Monsieur Le Maire rappelle que l'indemnité pour le gardiennage des églises communales a été votée au dernier conseil et a été abaissée de 100€ suite à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de régler cette indemnité de 100€ à la paroisse.

INFORMATIONS :

Cérémonie du 11 novembre :
La cérémonie aura lieu le samedi 11 novembre 2023 - départ : place de la Mairie à 10h00 vers le monument aux morts, dépôt de gerbe, discours. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la Mairie-Église.

Bulletin Municipal :
Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le Bulletin Municipal qui sortira début janvier 2024 est en pleine préparation.

Téléthon :
Monsieur Ossant, président de l'association « AS Vernoil Cyclo VTT » sur Vernoil-le-Fourrier, organise un parcours à vélo pour le téléthon et souhaiterait passer sur la commune. Madame Tardivel souhaiterait organiser un pot pour les accueillir sur la commune durant leur parcours.

Méridien de Greenwich :
Le Méridien de Greenwich est une ligne imaginaire qui sert de référence internationale de longitude qui est définie comme égale à 0°. Monsieur Neau informe le Conseil Municipal que cette ligne imaginaire passe sur la commune au niveau du Carrefour Richer et Beaucornu, il soumet l'idée de mettre un panneau pour valoriser ce méridien et il explique au Conseil que la commune de Parnay a déjà installé un panneau du Méridien de Greenwich.

Un arbre, une naissance :
Le projet a été renvoyé à la commission Espaces Verts, qui étudiera la possibilité d'implanter ces arbres sur des terrains disponibles.

Inauguration du City Stade :
Aucune date n'est encore définie. Monsieur Le Maire explique que l'inauguration aura sûrement lieu en avril ou en mai 2024, aux beaux jours.

Route de Vernoil :
La plantation des arbres aura lieu fin novembre.

Mission d'intérêt général du Service National Universel :
Monsieur Poirier explique qu'il a reçu par mail une information concernant la mission d'intérêt général du Service National Universel. C'est un projet destiné aux jeunes de 15 à 17 ans et qui est complémentaire de l'instruction obligatoire. Il se compose en 3 phases : un séjour de cohésion d'une durée de 12 jours, une mission d'intérêt général de 84 heures et un engagement sur le long terme pour ceux qui le souhaitent. Dans le Maine-et-Loire 423 volontaires ont réalisé leur séjour de cohésion. Il appartient maintenant à ces volontaires de réaliser une mission d'intérêt général dans une association, une collectivité ou un corps en uniforme. Monsieur Poirier trouve qu'il serait intéressant de relayer cette information aux associations de la commune.

Association Kath Kulture :
Kath Kulture est une association culturelle et de loisir située sur Vernoil-le-Fourrier qui propose des activités pour tous les âges. Elle a contacté la Mairie de Vernantes car ils sont à la recherche d'un local pour 2 créneaux dans la semaine. Le lundi soir de 17h à 21h et le mercredi après-midi. Le Conseil Municipal est favorable pour mettre à disposition la maison des associations le lundi soir, en revanche elle n'est pas disponible le mercredi après-midi.

Demande de local :
Une habitante de la commune, secrétaire du Club de race Française du Boston Terrier souhaite qu'un local lui soit mis à disposition afin d'effectuer des tests d'efforts sur des chiens afin d'obtenir une cotation ou l'obtention d'un titre de champion Français. La commune ne disposant pas de local adapté, le Conseil Municipal n'est donc pas favorable à cette demande.

18 novembre 2023 : Repas des +70 ans à la salle des fêtes de Vernantes
19 novembre 2023 : Le Comité des fêtes organise une vente de fleur de sel et de vin chaud sur la Place de la Mairie à Vernantes à l'occasion du Téléthon.
19 novembre 2023 : L'Harmonie de Vernoil organise un concert de Sainte-Cécile à Vernoil-le-Fourrier

■ Prochain conseil municipal :

Le prochain conseil municipal aura lieu **le 06 décembre 2023 à 20h30.**

En l'absence d'information et question, la séance est levée à 23h00.

Le secrétaire de séance,

Jacqueline TARDIVEL

MAIRIE DE VERNANTES
49390 (M.-et-L.)

Le Maire,

Thierry PAPOT